



Conseil des Habitant-e-s de Lancy

Rapport public séance n°3

2 décembre 2023, Grange Navazza

-

Table délibérative "Espaces publics"

Lors de cette troisième journée du Conseil des habitant-e-s, les participant-e-s ont poursuivi les délibérations dans le but de formuler des propositions à l'attention de leur commune concernant les espaces publics. Le matin, les lancéen-ne-s ont terminé l'exercice qui avait été entamé la dernière fois en sous-groupe : la formulation d'une première version de propositions à la commune. Suite à cela, ils/elles ont mis en commun leurs propositions et en ont délibéré en plénière, afin d'identifier les propositions qu'ils/elles développeront lors de la quatrième et dernière journée du Conseil des habitant-e-s. Grâce à cette étape, 11 propositions ont été sélectionnées et seront développées, puis transmises à la commune le 20 janvier prochain.

1. Formulation des propositions à la commune (suite)

Après avoir passé en revue les informations et les propositions recueillies lors des précédentes journées du Conseil des habitant-e-s, les participant-e-s se sont rassemblés en 4 sous-groupes afin de poursuivre la formulation de propositions pour la commune. Cette étape avait pour but que chacun des sous-groupes traite à tour de rôle les 4 sujets définies lors de la deuxième journée, en ayant pour consigne de formuler des propositions en tenant compte des principes directeurs précédemment identifiés. Les

groupes ont donc traité les 4 sujets, en analysant et retravaillant les propositions des groupes précédents. Plus précisément, ils/elles étaient invités à signaler les propositions avec lesquelles ils/elles étaient en désaccord, à indiquer les propositions à développer, ou encore à ajouter 1 à 2 nouvelles propositions. À la fin de cette étape, nous comptons un total de 18 propositions.

2. Délibération en plénière et sélection des propositions à développer

La principale activité de l'après-midi a donc été la délibération collective des résultats des travaux de la matinée. Le principal objectif était de sélectionner et de s'accorder autour d'un ensemble de propositions qui seront développées et améliorées lors de la dernière journée du Conseil des Habitant-e-s. Les propositions des quatre sujets ont été discutées une à une, ainsi que les remarques et les éventuelles modifications apportées par les différents groupes. Grâce à la modération de l'équipe de facilitation, les participant-e-s ont traité ces propositions une à une, en délibérant, parfois en reformulant, puis finalement en procédant à un vote pour choisir – ou non – de conserver ces propositions, et de développer ou non certaines d'entre elles.

Durant cette étape, la responsable communale Mme. Anne BUFFELLO, cheffe du service de l'aménagement du territoire (SAT), était présente tout au long de cette étape et est intervenue pour donner des clarifications ou signaler l'existence de projets communaux en cours ou à venir qui allaient dans le sens des points soulevés par les habitant-e-s.

Les délibérations riches et animées ont permis de sélectionner 11 propositions à développer. A noter que les propositions non-développées pourront également figurer dans le rapport final à destination de la commune, pour autant que les participant-e-s le souhaitent. La liste de toutes les propositions retenues par sujet est disponible ci-dessous.

A. Communication interactive

Propositions à développer :

- Mettre au point une application mobile pour les lancéens, qui incluraient les fonctionnalités suivantes :
 1. Le citoyen peut signaler des demandes ou commentaires à la commune. Les autres citoyens peuvent réagir et/ou le commenter (ex : une fontaine ne fonctionne pas bien)

2. La commune informe des projets d'aménagements. Le citoyen peut s'abonner aux nouvelles d'un ou plusieurs quartiers ainsi que de thèmes précis
 3. Les Lancéens peuvent proposer des activités auxquelles d'autres Lancéens peuvent s'inscrire. Les règles et usages de voisinage doivent être respectés. La commune modère en fonction du nombre de personnes, du lieu, du jour, de l'heure et de l'activité.
 4. La commune pourrait passer un contrat avec un collectif bénévole / citoyen compétent en technique et en connaissances gère (=maintienne et alimente) l'appli/interface numérique commune citoyen-ne-s.
 5. Les associations, le Lancéen, la maison de quartier etc.. doivent promouvoir l'application et mettre en lumière certains évènements et activités proposées.
- Séances trimestrielles de questions-réponses de façon multi-modale aux autorités sur la base de questions préalablement posées par les habitants et plébiscitées par leurs pairs.
 - Organiser une réunion/cartel des associations
 - Diversifier les moyens de communication en amont/aval des projets communaux (flyers tout-ménage, panneaux LED)

B. Aménagement

Propositions à développer :

- Mesure hivernale : Créer des îlots de sécheresse (= au sec) couverts, éphémères, en saison hivernale, un peu abrités du vent, avec tables, bancs, et décorés de graffiti, assorti d'un sondage auprès des utilisateurs potentiels. Mesure estivale : créer des îlots de fraîcheur permettant repos et activités: lecture, sieste dans des hamacs, etc. Y compris dans les zones bétonnées
- Développer un catalogue et des contrats d'utilisation pour des espaces intérieurs privés ET de la commune par des associations et collectifs
- Mettre en place le suivi des aménagements. Créer un comité général officiel faîtier en partenariat avec la commune et en partenariat avec les associations qui s'occupe de la mise en place, du suivi de l'entretien et du bilan des aménagements. Ce comité devra s'occuper

de la création d'espace extérieurs comme point de rencontre des citoyens avec une variété d'affectations possibles.

Autres propositions retenues :

- Éclairage public : Expositions lumineuses (projections, illuminations) dans les passages sous-voies et lugubres, avec détecteurs de mouvements ; modification de l'éclairage public en faveur de systèmes à détection de mouvement.
- Augmenter l'accès libre aux espaces sportifs intérieurs en tout temps

C. Espace public intergénérationnel

Propositions à développer :

- Hygiène dans les parcs (toilettes sèches, fontaines à l'eau) adaptée à tous les profils et âges (enfants, handicapés, seniors)
- Créer des installations intergénérationnelles et intercommunautaires, comme une constellation d'activités locales, dans les espaces publics, avec des mobiliers et équipements modulables (skate-park, zone parc à chien, zone nature, magasin mobile de type roulotte gérée par des associations / bénévoles / privés / TSHM – travailleurs sociaux hors mur)
- Lieux publics intérieurs modulables 4 saisons (façon chalet, refuge, exemple couvert de Perly) standardisés afin d'être répliquable et donc multiplié sur la commune, favorisant des activités libres et publiques (ne doit pas remplacer les salles à louer pour éviter la monopolisation du lieu)

Autre proposition retenue :

- Restituer les panneaux d'affichage sur les lieux de passage et d'attente fort fréquentés (arrêt de bus, préaux d'école)

Proposition rejetée en plénière

- Rajouter des boules de pétanque dans les boîtes de self-service d'équipement particulièrement à proximité des boulodromes publics (+ molki)

D. Sensibiliser

Propositions à développer :

- Mesure pour les enfants 3 : Concertation avec les élèves pour un aménagement participatif récurrent des préaux (par exemple jardins potagers ou aménagements naturels)
- Soutien de la commune pour faire émerger des propositions de projets de promotion du civisme pour tous dans tous lieux intéressants pour cet objectif

Autres propositions retenues :

- Mesure pour les enfants 1 : Proposition de création d'un mini jardin circulation itinérant dans les quartiers pour les enfants
- Mesure pour les enfants 2 : Créer des espaces de jeux collectifs multi-âges avec un accès sécurisé dans les quartiers denses, de préférence non loin des écoles
- Impliquer ou consulter le voisinage et les associations de quartier pour identifier les risques dont elles ont connaissance
- Créer ou mettre à disposition une application permettant de signaler des problèmes de sécurité publique dans les lieux publics
- Développer les futurs revêtements (pour zones piétonnes/cycles) qui sont: perméables, non-glissants (en hiver comme en été), avec signalement (marquage-couleur) des éventuelles différences de niveaux (bordure par. ex. cassure de revêtement)

3. Justification des propositions à développer

La dernière activité de la journée était consacrée à la justification des propositions à développer. Pour ce faire, les participant-e-s se sont à nouveau répartis en sous-groupes selon les quatre sujets et se sont concentré-e-s sur la recherche d'arguments permettant de justifier, auprès de la commune de Lancy, de la nécessité et de la pertinence des propositions sélectionnées. Ces arguments figureront dans le rapport final qui sera réalisé lors de la prochaine et dernière séance. Voici les différents arguments justifiant les 11 propositions à développer.

A. Communication interactive

Propositions à développer :

- Mettre au point une application mobile pour les lancéens, qui incluraient les fonctionnalités suivantes :
 1. Le citoyen peut signaler des demandes ou commentaires à la commune. Les autres citoyens peuvent réagir et/ou le commenter (ex : une fontaine ne fonctionne pas bien)
 2. La commune informe des projets d'aménagements. Le citoyen peut s'abonner aux nouvelles d'un ou plusieurs quartiers ainsi que de thèmes précis
 3. Les Lancéens peuvent proposer des activités auxquelles d'autres lancéens peuvent s'inscrire. Les règles et usages de voisinage doivent être respectés. La commune modère en fonction du nombre de personnes, du lieu, du jour, de l'heure et de l'activité.
 4. La commune pourrait passer un contrat avec un collectif bénévole / citoyen compétent en technique et en connaissances gère (=maintienne et alimente) l'appli/interface numérique commune citoyenn-ne-s.
 5. Les associations, le lancéen, la maison de quartier etc.. doivent promouvoir l'application et mettre en lumière certains événements et activités proposées.
- **C'est important parce que ça permet de créer un lien entre commune et citoyens qui n'existe pas encore. Aussi ça permet de relever des choses positives et négatives. Ça permet de faire un retour facile et rapide à la commune. Ça palie à un manque d'information de la part de la commune. Ça fait vivre la ville notamment en termes de liens sociaux. Ça permet de se réapproprier sa ville**
- Séances trimestrielles de questions-réponses de façon multi-modale aux autorités sur la base de questions préalablement posées par les habitants et plébiscitées par leurs pairs.
 - **C'est important parce que ça permet de créer un moment moins virtuel et également accessible pour tous (par zoom). Ca rend accessible les autorités car on les voit, on peut avoir un accès direct : contact personnalisé**
- Organiser une réunion/cartel des associations

- Diversifier les moyens de communication en amont/aval des projets communaux (flyers tout-ménage, panneaux LED)
 - **C'est important parce que pas tout le monde maîtrise les technologies modernes et c'est un motif d'inclusion. Certaines personnes maîtrisant la technologie peuvent aussi trouver cela complémentaire. Pour certaines personnes, cela leur évite d'être mis devant le fait accompli sans avoir eu l'information en amont.**

B. Aménagement

Propositions à développer :

- Mesure hivernale : Créer des îlots de sécheresse (= au sec) couverts, éphémères, en saison hivernale, un peu abrités du vent, avec tables, bancs, et décorés de graffiti, assorti d'un sondage auprès des utilisateurs potentiels. Mesure estivale : créer des îlots de fraîcheur permettant repos et activités : lecture, sieste dans des hamacs, etc. Y compris dans les zones bétonnées.
 - **L'exigence d'avoir un sondage concernant les positions des usagers de tels lieux se fonde sur l'idée de parler avec et/ou en connaissance de cause des positions des usagers et non en leur nom sans les avoir consultés.**
 - **Accès de l'espace à tous quelle que soit la météo. Rendre plus efficaces les infrastructures existantes.**
- Développer un catalogue et des contrats d'utilisation pour des espaces intérieurs privés ET de la commune par des associations et collectifs.
 - **Modèle standard de contrat; possibilité de pratiques des activités occasionnelles et non seulement régulières (ex: sports) dans des salles de gym ou autres édifices de la ville. Il faudrait d'avoir une base de contrat axée sur la gratuité (ou alors dépense minimale); la responsabilité à l'égard des lieux serait portée par des personnes nommées par une association / collectif d'individus qui assument d'éventuelles responsabilités (ex: juridiques, nettoyages, etc.) inhérentes à l'utilisation des lieux.**
- Mettre en place le suivi des aménagements. Créer un comité général officiel faitier en partenariat avec la commune et en partenariat avec les associations qui s'occupe de la mise en place, du suivi de l'entretien et du bilan des aménagements. Ce comité devra s'occuper de la création d'espace extérieurs comme point de rencontre des citoyens avec une variété d'affectations possibles.

C. Espace public intergénérationnel

Propositions à développer :

- Hygiène dans les parcs (toilettes sèches, fontaines à l'eau) adaptée à tous les profils et âges (enfants, handicapés, seniors)
 - **C'est important pour garantir un accès à l'espace public à tous, parce qu'actuellement les toilettes publiques ne sont pas forcément adaptés à tous les profils, parce qu'actuellement ces équipements n'existent pas forcément dans tous les parcs, parce que l'hygiène des mains est importante (et qu'il est possible de garantir cette hygiène même dans les toilettes sèches où on peut mettre des réservoirs, ça existe déjà donc c'est possible)**
- Créer des installations intergénérationnelles et intercommunautaires, comme une constellation d'activités locales, dans les espaces publics, avec des mobiliers et équipements modulables (skate-park, zone parc à chien, zone nature, magasin mobile de type roulotte gérée par des associations / bénévoles / privés / TSHM – travailleurs sociaux hors mur)
 - **C'est important parce que ça occupe les personnes du 3ème âge qui peuvent observer les autres générations, parce que toutes les générations sont regroupées au même endroit sans être les unes sur les autres (cf parc Bertrand).**
- Lieux publics intérieurs modulables 4 saisons (façon chalet, refuge, exemple couvert de Perly) standardisés afin d'être répliquable et donc multiplié sur la commune, favorisant des activités libres et publiques (ne doit pas remplacer les salles à louer pour éviter la monopolisation du lieu).
 - **C'est important pour encourager les échanges et les rencontres, pour permettre aux personnes qui n'ont pas les moyens de louer un lieu d'avoir accès à un espace pour des événements collectifs publics, pour pouvoir organiser des activités pour les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances (notamment via TSHM).**

D. Sensibiliser

Propositions à développer :

- Mesure pour les enfants 3 : Concertation avec les élèves pour un aménagement participatif récurrent des préaux (par exemple jardins potagers ou aménagements naturels)

- **Développement de la citoyenneté ; pertinence des aménagements ; meilleure appropriation et respect des aménagements ; responsabilisation ; plus d'utilisation ; meilleure satisfaction des utilisateurs.**
- Soutien de la commune pour faire émerger des propositions de projets de promotion du civisme pour tous dans tous lieux intéressants pour cet objectif
- **Développement de la citoyenneté ; pertinence des aménagements ; meilleure appropriation et respect des aménagements ; responsabilisation ; plus d'utilisation ; meilleure satisfaction des utilisateurs; renforcer l'empowerment des personnes; pacifier les relations entre habitants; synergie avec la concertation avec les élèves (D3) et la gestion participative pour les jeunes (D4) pour promouvoir le bien-vivre ensemble**

Conclusion

Lors de cette troisième séance, les participant-e-s ont conclu leur travail de formulation de propositions. En s'appuyant sur le travail réalisé lors des journées précédentes, ils/elles ont pu constituer et s'accorder sur une liste fournie de proposition puis réfléchir à leurs justifications, en vue du rapport final lors de la prochaine et dernière journée du Conseil des Habitant-e-s de Lancy, le 20 janvier prochain.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Victor Sanchez-Mazas, coordinateur du Conseil des Habitant-e-s directement par téléphone (022 379 88 34)